

"Vivre Paris !" à l'audience du 9 décembre en correctionnelle sur citation de M. Ian Brossat, président du groupe communiste à la Mairie de Paris



Une partie du groupe qui a soutenu Gilles Pourbaix et Elisabeth Bourguinat, cités par M. Ian Brossat, élu de Paris du XVIII^e, devant la 17ème chambre correctionnelle du Tribunal de Paris, pour diffamation.

L'audience s'est tenue comme prévu le 9 Il y a eu de la passion et de l'émotion. décembre. On a écouté les plaidoiries de Des mots inappropriés aussi. Par exemple, Gilles Pourbaix, Elisabeth Bourguinat, ple, l'utilisation du mot "chances" par association ACCOMPLIR, membre de le défenseur de M. Brossat, pour qualifiant "Vivre Paris !", un témoin journaliste, fier les critiques de nos associations, l'avocat de M. Brossat, l'avocate de Gilles Pourbaix, et le Procureur de la République, sans compter les nombreuses interventions du président.

M.Ian Brossat ne s'est pas déplacé pour participer à l'audience. Le Procureur de la République l'a regretté. Le Procureur a demandé la relaxe. Le jugement a été mis en délibéré pour le 3 février 2012. Notre communauté d'associations a toute confiance dans la sagesse de la Cour.